

Villarzel INFOS



Sommaire

01 Le mot du Syndic	08 Hyponomeutes et castors	13 Soirées de la Jeunesse
02 Décisions Conseil général	09 Regard vers le passé	14 Soirées du Choeur mixte
03 Information PGA	09 Naissances	15 Marché médiéval
04-05 Portail géographique	10-12 Anniversaires 90 ans	16 Canicule
06-07 Diverses infos	12 Décès	16 Agenda juillet-décembre

LE MOT DU SYNDIC

Chers habitantes, chers habitants de la Commune de Villarzel,

Swisscom s'est engagé auprès de la commune à déployer en 2017 le réseau à haut débit pour les villages de Sédeilles et Villarzel et ceci sans implication financière pour la commune. Nous sommes toujours en tractations avec les responsables de cette entreprise pour une extension aussi sur le village de Rossens.

Cette nouvelle technologie apportera vitesse et confort aux utilisateurs d'Internet ! A titre personnel, je m'en réjouis, tout en me posant un certain nombre de question sur l'influence de cette évolution sur la société, plus précisément sur la vie de notre commune, de nos villages.

Je ne suis pas de ceux qui fustigent la technologie parce que je profite aussi de ses avantages, notamment la facilité de communication et l'accès aux

informations du vaste monde. Il est vrai que cela accélère aussi le rythme de nos activités, ce qui n'est pas toujours un progrès !

Je constate aussi que toutes ces informations auxquelles nous avons désormais accès, souvent dramatisées pour être plus lues, influencent notre manière de concevoir la vie en société et la vie entre voisins. Comme syndic, je suis de plus en plus souvent interpellé pour intervenir dans des questions d'ordre privé alors qu'un simple coup de fil, ou une discussion directe et constructive, pourrait clarifier les positions et permettrait de trouver des solutions acceptables.

Pour cela il faut sortir à la rencontre de l'autre et c'est ce à quoi je vous invite, lors du marché médiéval et artisanal qui aura lieu à Villarzel les 8 et 9 juillet prochain. Je me réjouis de vous y rencontrer.

Max Blaser

PROCHAIN CONSEIL GENERAL : lundi 4 décembre 2017

Les séances du Conseil général sont publiques

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 mars 2017

Lors des débats, le Conseil général a pris les décisions suivantes :

Préavis 1/2017 Demande de crédit réfection Route des Sauges

La Municipalité soumet au Conseil une demande de crédit de Fr. 500'000.- pour la réfection de la Route des Sauges. Cette dépense sera financée par des liquidités à hauteur de Fr. 300'000.- et par un emprunt à court terme pour Fr. 200'00.-. Cet emprunt sera amorti en fonction des liquidités de la commune. Le Conseil a approuvé cette demande à l'unanimité.

Préavis 2/2017 Modifications des plans de zones et des règlements

La Municipalité a soumis aux membres du Conseil général le préavis 2/2017 concernant les modifications des plans de zones et de règlements.

Le Conseil général a pris les décisions suivantes :

- a) adopter la modification du plan des zones du village de Sédeilles, approuvé par le

Conseil d'Etat le 3 octobre 1980, et de son règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 août 1992 (points 2.3.1 et amendement 3.2.1 du préavis de la Municipalité n° 02/2017 du 13 février 2017)

- b) adopter la modification du plan partiel d'affectation du village de Villarzel et du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions, approuvés par le Conseil d'Etat le 24 avril 1991 (points 2.3.2 et amendements 3.2.2 du préavis de la Municipalité n° 02/2017 du 13 février 2017)
- c) adopter la modification du plan général d'affectation du village de Rossens, approuvé par le Conseil d'Etat le 2 mars 1994 (point 2.3.3 du préavis de la Municipalité n° 02/2017 du 13 février 2017)

Ces modifications ont été acceptées à l'unanimité

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 juin 2017

Lors de cette séance, le Conseil général de Villarzel a pris les décisions suivantes :

Préavis 3/2017 Comptes 2016

Le Conseil général de Villarzel a accepté à l'unanimité les comptes 2016 qui se soldent avec un bénéfice de 1'823 francs, pour un total aux charges de 1'322'870 francs et aux revenus de 1'324'693 francs.

Préavis 4/2017 Arrêté d'imposition

Le Conseil général a accepté à l'unanimité de reconduire pour 2018 l'arrêté d'imposition actuel (point d'impôt à 79).

RAPPEL IMPORTANT : police des constructions

Avant **tout travail** projeté sur sa propriété à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment (ceci même si les façades ne sont pas touchées), **même de minime importance**, le propriétaire adresse systématiquement une demande écrite à la Municipalité, avec ses coordonnées complètes (nom, prénom adresse, numéro de téléphone, numéro de parcelle et de bâtiment, etc...), accompagnée d'un **plan de situation**, d'un **plan des travaux** et d'un **descriptif du projet**.

Art. 103 et 123 de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LATC) et des articles 68 RLATC et suivants (liens disponibles sur www.villarzel.ch).

Information sur la procédure de transfert de droits à bâtir, sur le plan général d'affectation (PGA) et sur son règlement (RPGA)

Comme vous pouvez le constater dans le communiqué de presse ci-dessous, la Municipalité de Villarzel avance sur le projet de transfert de droits à bâtir des surfaces issues des dézonages en cours. A l'heure de mettre sous presse, les plans de nos deux communes vont être approuvés sans délai par le Canton, puis soumis conjointement à l'examen de la Confédération.

morges
VILLE DE MORGES

MUNICIPALITE
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 1
CASE POSTALE 272
1110 MORGES 1

T: +41 (0)21 804 96 40
F: +41 (0)21 804 96 45
municipalite@morges.ch
www.morges.ch



MUNICIPALITE DE VILLARZEL
RTE DE ROMONT 9
1554 SEDEILLES
www.villarzel.ch

Communiqué de presse

Loi sur l'aménagement du territoire

Partenariat novateur entre les communes de Morges et de Villarzel

Morges et Villarzel, le 25 avril 2017. Soutenues par le Canton, les communes de Morges et de Villarzel ont conclu un accord inédit, conforme à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pour permettre au projet de quartier Prairie-Nord/Eglantine de voir le jour à Morges. Cet accord porte sur un échange de droits à bâtir entre les deux communes. Des représentants des autorités de Morges et de Villarzel ont apporté conjointement leur plan au chef du Service du développement territorial, M. Pierre Imhof, pour approbation par la cheffe de département, Mme Jacqueline de Quattro.

LAT oblige, le Canton ne peut pas autoriser qu'un terrain agricole passe en terrain à bâtir sans qu'il y ait compensation. Désireux de faire avancer ce dossier dans les meilleurs délais, la Ville de Morges et les porteurs du projet ont approché la Commune de Villarzel, qui doit restituer à la zone agricole des surfaces de zone à bâtir. La commune de Villarzel, celle de Morges et le développeur du projet, ont trouvé un accord pour procéder à un transfert de droits à bâtir de Villarzel à Morges en faveur du projet Prairie-Nord/Eglantine. Le chef du SDT Pierre Imhof a salué « cet exemple de collaboration entre deux communes et avec le Canton, qui constitue à ce jour une première. »

Le Législatif de la commune de Villarzel a donné son accord au redimensionnement de ses zones à bâtir le 13 mars en adoptant les modifications des plans de zones et des règlements. Plus de 40 propriétaires sont touchés par ces modifications. Il n'y a eu aucune opposition au préavis soumis au Conseil général. Les surfaces de ces déclassements correspondent aux besoins du nouveau PPA morgien.

Ces dossiers ont été déposés le 24 mars auprès du SDT pour approbation conjointe par la Cheffe du Département. Le projet Prairie-Nord/Eglantine a pour objectifs de garantir un développement dans le respect des principes de quartier durable, de préserver et de valoriser les fonctionnalités écologiques et les valeurs naturelles et paysagères du site, de créer des entités de verdure conjuguant aménagements favorables aux usages sociaux, à la nature et à la biodiversité, de mettre en œuvre un système d'accès et de dessertes du quartier qui soit rationnel et économe en espace et d'assurer une transition harmonieuse avec le Secteur Prairie-Sud, en particulier par les aménagements paysagers.

Les Municipalités de Morges et de Villarzel

Les travaux actuels de la Municipalité, en coordination avec notre bureau d'urbanisme et les services cantonaux (SDT et SIPAL notamment) portent sur les plans de détail et l'élaboration d'un nouveau règlement pour toute la commune. Dans la procédure, il est prévu une information /consultation de la population et des propriétaires. La date de cette séance n'est pas encore fixée, mais vous sera communiquée en temps utile.

M.B.

Photo de la rencontre avec, de gauche à droite, M. Eric Züger, Municipal, Morges; Mme Anouk Paltani Baumann, cheffe de service, Morges; M. Pierre Imhof, chef du SDT; M. Max Blaser, Syndic de Villarzel; M. Xavier Nicod, Municipal, Villarzel.



GUICHET CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Un nouvel outil à votre disposition !

Trouver une photo du village, préparer un plan d'accès pour ses invités, rassembler les informations nécessaires pour planifier des transformations ... le nouveau guichet cartographique communal offre à chacun une large palette de prestations !

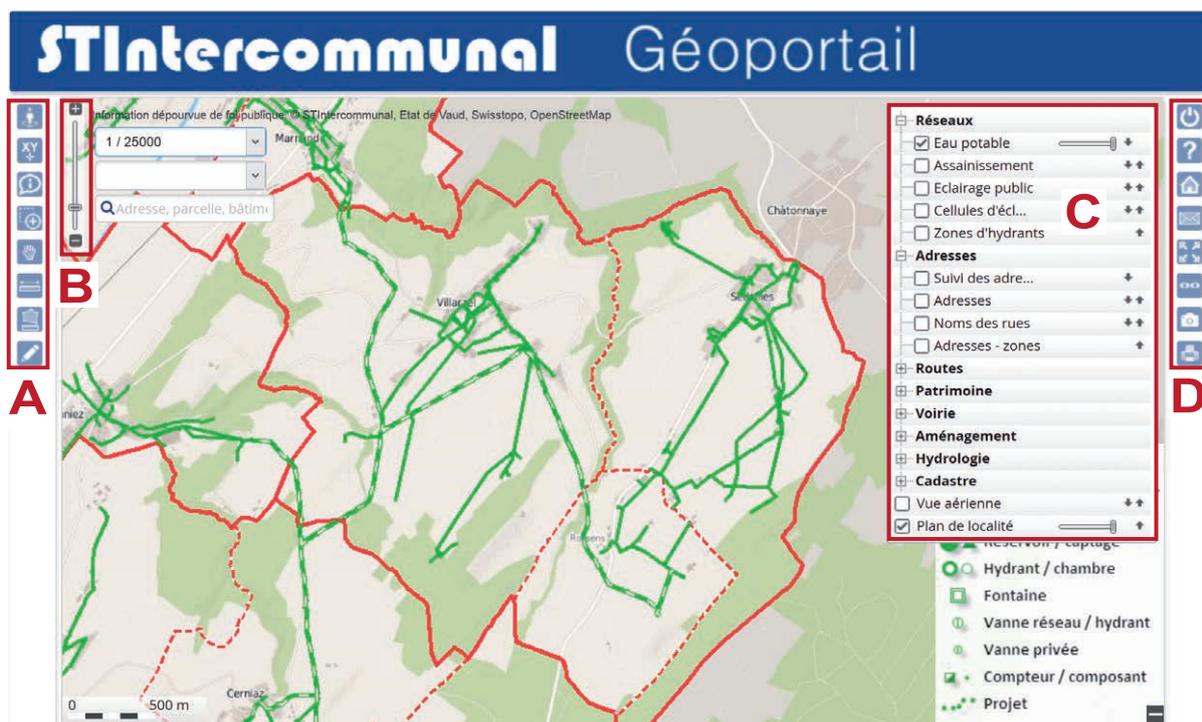
Conçu prioritairement pour assurer la gestion et la planification des réseaux communaux (eau potable, hydrantes, eau agricole, épuration, éclairage public), cette base de données rassemble des informations extrêmement précises sur nos infrastructures. Pour l'entretien, il est ainsi possible de vérifier depuis le terrain l'emplacement et la profondeur d'une conduite. Pour la planification des investissements, le type ou l'âge des canalisations permettront d'établir des priorités et d'organiser les travaux pour améliorer simultanément différents réseaux.

Les propriétaires et les professionnels apprécieront d'accéder librement aux données nécessaires pour préparer une demande de permis de construire ou pour vérifier sur un chantier les caractéristiques d'une canalisation. L'administration devait jusqu'ici préparer des copies des plans ou en faire préparer un extrait par notre bureau conseil. Ce guichet offre donc un réel gain de temps et d'argent pour les utilisateurs et constitue une simplification administrative pour la commune.

N'hésitez pas à vous approprier cet outil et à nous faire part de votre expérience !

Bonne découverte !

Alain Renaud, vice-syndic, responsable des infrastructures



Premiers pas : trouvez votre maison en 3 clics !

1. Une fois connecté à internet, tapez l'adresse geo.stilv.ch dans votre navigateur.
2. Cliquez à gauche de l'écran sur l'outil de zoom : 
3. Avec votre souris, tracez un carré autour de votre maison (cliquez à un coin, glissez et relâchez le bouton de la souris au coin opposé). Recommencez l'opération pour vous rapprocher encore... vous y êtes ?

Ajoutez des informations en cliquant dans la liste ou imprimez votre carte selon les indications de la page suivante !

Aperçu des principales fonctions

A Outils

-  Ouvrir dans une nouvelle fenêtre des photos de la rue sur laquelle vous cliquez
-  Afficher des informations : propriétaire, diamètre d'une conduite, etc.
-  Glisser la carte pour la centrer sur l'endroit qui vous intéresse
-  Dessiner le chemin d'accès à votre maison, votre nouveau cabanon de jardin...

Principales informations disponibles C

Cliquez sur  pour afficher le détail
Cliquez dans la case pour afficher ce réseau



Réseaux

- eau potable
- assainissement = eaux claires et eaux usées

Adresses

- adresses postales
- noms de rue

Aménagement

- zones d'affectation (PGA)

Cadastre

- n° de bâtiments
- parcelles et propriétaires

Photo aérienne ou carte routière ?
Choisissez le(s) fond(s) souhaité(s) en cliquant dans la case correspondante

B Echelle



Déplacez le curseur pour zoomer sur votre maison ou au contraire pour voir l'ensemble de la commune

D Sauvegarde et impression

-  Copiez votre carte pour la coller dans un document Word ou dans un courriel
-  Sauvegardez votre carte dans un fichier PDF, que vous pouvez ensuite imprimer

Impression PDF

Nom du fichier PDF **1. Choisissez le titre de votre fichier : Carte1**

Titre **2. Choisissez le titre qui apparaît sur la carte : Les conduites sur ma parcelle**

Commentaire

Afficher la date

Afficher les légendes **3. Cliquez dans cette case pour afficher la légende sur votre carte**

Liste des légendes

Eau potable

Type d'échelle Graphique Numérique

Échelle (1/) 25000

Afficher le nord

Modèle d'exportation 1_A4_paysage_avec

Qualité d'image Améliorée **4. Choisissez une qualité Améliorée**

5. Le fichier va s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre et vous pourrez l'imprimer

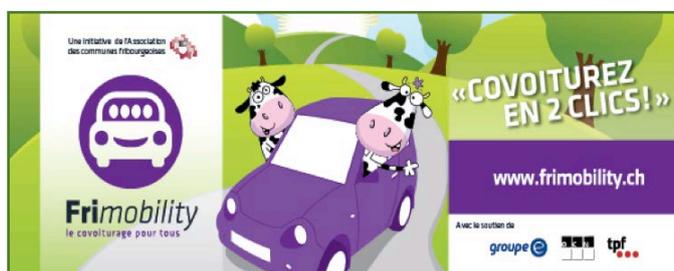
Générer le fichier PDF

TRAFIC ROUTIER À TRAVERS NOS VILLAGES

Un récent comptage a mis en lumière le nombre de véhicules qui traversent quotidiennement nos villages. Les résultats sont les suivants pour la période du 24 au 30 mars 2017 :

- Sédeilles	4'149 véhicules (max. 500 véhicules/heure)
- Rossens	3'560 véhicules
- Villarzel	1'116 véhicules

FRIMOBILITY - COVOITURAGE



Nous vous rappelons que notre commune a adhéré au concept Frimobility.

Le covoiturage consiste à partager son véhicule avec d'autres usagers de la route pour effectuer tout ou partie d'un trajet en commun.

« Voyageons futé ! Covoiturons ! »

Deux places de parc marquées sont à disposition à Villarzel, à la Place du Saugy et deux places à la Grande salle de Sédeilles.

Comment ça marche ?

Consultez le site www.frimobility.ch qui vous fournira toutes informations utiles.

Nouveau : ramassage à domicile de vos déchets triés



Ramassage des déchets triés à domicile, en accord avec les communes membres de la déchetterie de Châtonnaye

par la société Oust, chemin du Bel-Air 33 à 1470 Estavayer-le-Lac
Tarifs et renseignements au 079/476 87 07

info@oust.ch <http://www.oust.ch/>

La Municipalité

Nouveautés dans les transports publics

A partir du 10 décembre 2017, les horaires CFF vont être modifiés et les usagers auront des trains à la demi-heure en gare de Granges.

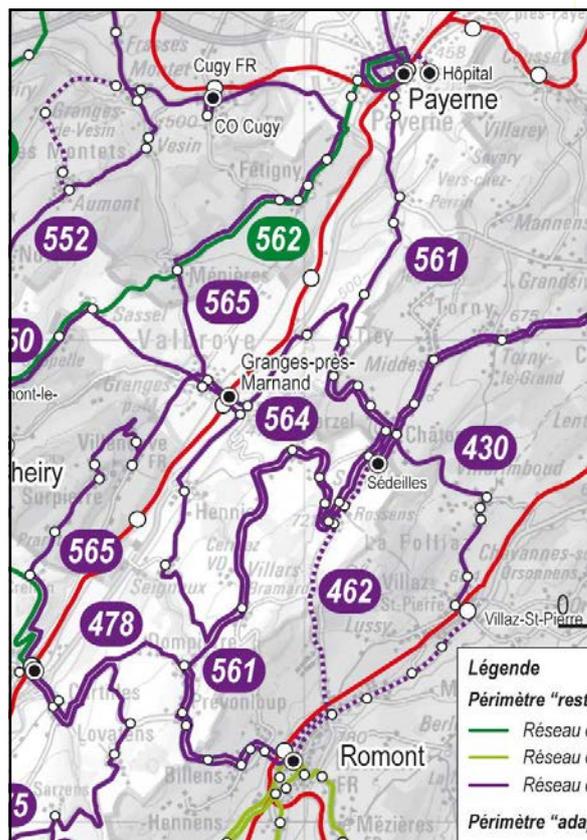
De plus, dès cette date, il y aura la création d'une nouvelle ligne de bus (n°564) qui fera le trajet suivant:

Granges - Granges-sous-Trey - Trey- Sédeilles - Rossens - Villarzel - Cerniaz - Villars-Bramard - Seigneux - Henniez - Granges.

Le projet d'horaire 2018 des transports publics est mis en consultation publique sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération du lundi 29 mai au dimanche 18 juin 2017 inclus, à l'adresse suivante : www.projet-horaire.ch

Réjoignons-nous de ces nouveautés qui vont renforcer l'offre de mobilité pour notre population.

Nouvelle ligne 564



Contrôle des champignons

Les contrôleurs de champignons sont recensés sur le site www.vapko.ch

Une adresse toute proche de chez nous :

*Sandra PERROTTI, Impasse du Pré-de-la-Forge 9
1553 CHÂTONNAYE Tél. 079 658 12 45*

VILLARZEL : enseigne rénovée

Pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, l'enseigne de l'Hôtel de l'Ours, à Villarzel, vient d'être magnifiquement remise à neuf par l'entreprise Tech Constructing Sàrl, de Villarzel. Félicitations à Christian et Pierre-Alain Schulé pour ce remarquable travail !





Hyponomeutes en visite à Sédeilles !

Dans le courant du mois de mai, nous avons pu apercevoir à proximité du cimetière de Sédeilles un arbre recouvert d'un impressionnant voile transparent. Il s'agit des filets des **hyponomeutes**, tissés par les chenilles de ce papillon. Le forage des chenilles se termine fin mai et les feuilles des arbres repoussent après l'attaque. Après une période dans un cocon soyeux, les papillons de nuit, blancs avec de petites taches noires, vont prendre leur envol entre juillet et août.

Les chenilles et les filets ne sont pas dangereux (sans poils urticants), aucune mesure particulière n'est à prendre.

Les castors de Villarzel

Dès septembre 2016, les castors laissent de premières traces bien visibles au bord du Rio de Marnand. En effet, depuis quelques années, ceux-ci colonisent peu à peu les ruisseaux latéraux de la Broye. De plus, dans le Vallon de Marnand, un pan de mollasse s'est décroché pour finir dans le lit du ruisseau à la hauteur de la clairière du Moulin aux Ânes. Celui-ci a complètement obstrué la rivière, et derrière cette accumulation, une assez grande quantité d'eau a été retenue. Ceci n'a pas échappé à nos castors qui, quelques semaines après l'éboulement, se sont installés dans ce biotope. Ils ont également formé une digue quelques centaines de mètres plus en amont de l'éboulement. Pas de cultures agricoles à proximité, donc pas de risque d'y causer des dégâts, un site bio diversifié, une profusion de saules et jeunes hêtres à disposition... Bref, l'endroit de rêve pour une famille castor !

«Et s'ils prolifèrent exagérément dans la région et commencent à abîmer les berges d'une rivière, faut-il prendre des mesures ?», avons-nous demandé à M. Michael Thomi, garde-forestier. La question peut en effet se poser et un plan de gestion est actuellement en discussion à ce sujet. Cela dépend évidemment des endroits colonisés, et il semble que le Vallon de Marnand soit particulièrement bien choisi par nos castors qui sont à mille lieues de devenir «chassables» !

Profitez donc d'aller leur rendre visite, en suivant la rivière depuis le pont de la prairie du Moulin aux Ânes, sans oublier que la tombée de la nuit et l'obscurité sont les moments les plus propices pour une rencontre !

G.M.
Détails sur <https://www.beaverwatch.ch>



**1839 Ce n'était pas encore le temps des biotopes et des castors....
le bois n'avait pas la même valeur !**

N° 10. - Arrondissement forestier de Payerne.
 Je soussigné, garde des forêts de la commune
 de Villarzel, que Samedi 14 du mois de Décembre
 1839, faisant ma tournée dans la forêt dite
 sous le Dévin, vers les 5 heures de l'après-midi,
 j'ai trouvé deux filles occupées à scier des bran-
 ches de Daille sèches; je leur ai demandé à qui
 elles étaient; elles m'ont répondu qu'elles
 étaient à Philippe Jaquet, marchand d'écu-
 elles, des Granges de Vésin domicilié dans la
 maison d'Albert Morel à Marnand; je
 leur ai demandé leur nom et leur âge;
 l'aînée m'a répondu qu'elle s'appelait Mariesthène,
 âgée de 15 ans, l'autre de 9 ans; ayant séquestré
 leurs scies et leurs cordes, en les prévenant que
 j'allais en faire un rapport pour être remis à
 Mr le Juge de Paix du Cercle de Granges, afin
 qu'il fût procédé contre elles à teneur
 de la loi ayant la valeur de deux fagots,
 je l'ai évalué à 5 batz.
 Ainsi fait et signé à Villarzel le
 14 Décembre 1839.
 Auguste Rossier, garde-forêt

**Arrondissement forestier de
Payerne**

Je soussigné garde des forêts de la
 Commune de Villarzel, ... que sa-
 medi 14 du mois de décembre
 1839, faisant ma tournée dans la
 forêt dite Sous le Dévin, vers les 5
 heures de l'après-midi, j'ai trouvé
 deux filles occupées à scier des
 branches de Daille sèches; je leur
 ai demandé à qui elles étaient; elles
 m'ont répondu qu'elles étaient à
 Philippe Jaquet, marchand d'écu-
 elles, des Granges de Vésin domi-
 cilié dans la maison d'Albert Morel
 à Marnand; je leur ai demandé
 leurs noms et âge; l'aînée m'a
 répondu qu'elle s'appelait Marie
 Louise, âgée de 15 ans, l'autre de
 9 ans; ayant séquestré leurs scies
 et leurs cordes, en les prévenant
 que j'allais en faire un rapport pour
 être remis à Mr le Juge de Paix du
 Cercle de Granges, afin qu'il fût
 procédé contre elles à teneur de la
 loi ayant la valeur de deux fagots,
 je l'ai évalué à 5 batz.
 Ainsi fait et signé à Villarzel le 14
 décembre 1839.

Auguste Rossier, garde-forêt

Naissances

- **Sam**, né le 19 décembre 2016, fils de Cédric et Ludivine Chételat, à Sédeilles
- **Elodie**, née le 10 janvier 2017, fille de Vincent Maeder et Nathalie Ney, à Villarzel
- **Anaëlle**, née le 09 avril 2017, fille de Laurent Grabet et de Laure Revertera, à Sédeilles
- **Wilma-Rose**, née le 9 mai 2017, fille de Christophe et Nathalie Guerry, à Villarzel



Gertrude Bürgi : 20 ans et 70 ans d'expérience = 90 ans

Pour marquer ce respectable anniversaire, on a pris l'habitude de se remémorer un parcours de vie. C'est ce qui fut fait, vendredi 9 décembre 2016 au home Les Cerisiers à Payerne où Gertrude Bürgi fêtait cet heureux événement pour la 90e fois. Les mots sont parfois trop peu nombreux pour évoquer de grandes choses accomplies et c'est le cas pour la jubilaire de ce jour. En effet, elle fit beaucoup, mais cela tient en peu de mots. Restreinte dans sa mobilité par une maladie contractée dans son jeune âge, Gertrude Bürgi a surtout voué sa vie à l'éducation des jeunes sourds, sourds-muets ou handicapés dans l'audition en consacrant toute sa carrière au pensionnat du Château de Carouge, à Moudon. Sa vie, sa passion et ses élèves n'ont ainsi suivi qu'un seul et même chemin avec un coeur gros comme ça. Lorsque vint la retraite, elle alla vivre auprès de ses parents qui tenaient la fromagerie à Villarzel. Les secondant et soutenant, elle est restée active auprès d'eux et par la suite auprès de son frère Pierre qui reprit la fromagerie. De nature discrète et réservée, elle ne s'est jamais très intéressée directement à la vie publique mais a tout de même été très active socialement, en parti-

cipant chaque mois aux Repas du bonheur comme l'a relevé le syndic de Villarzel, Max Blaser.

Jamais mariée, elle n'en reste pas moins très fière de ses arrière-arrière-petits-neveux dont le plus jeune a trois mois; on lui souhaite de pouvoir en profiter encore longtemps.

Source Journal La Broye, JDF



Gertrude Bürgi, entourée de sa belle-soeur, Greti, et son frère, Pierre, ainsi que, debout, ses nièces Claudine, Jeannette, Mireille et Denise et sa belle-soeur, Annie. Aux extrémités, à gauche, la municipale Lydie Maeder et à droite, le syndic Max Blaser, de Villarzel.

Werner Spielmann, ancien syndic de Rossens, a fêté ses 90 ans



Né le 2 janvier 1927 dans la ferme familiale des hauts de Rossens, Werner Spielmann a été fêté en famille, puis, samedi passé, par les autorités communales de Villarzel.

La délégation formée des municipaux Lydie Maeder, Xavier Nicod, Alain Renaud et de la secrétaire Claire-Lise Bonjour, avait invité le nonagénaire, son épouse Martha et leurs proches à partager un repas à l'auberge de Sédeilles. Lydie Maeder a dit la reconnaissance des autorités et de la population envers Werner Spielmann qui, au siècle passé, fut mu-

nicipal durant 20 ans, puis syndic durant 8 ans. 28 ans de présence en Municipalité, pour un salaire global de... 1200 francs!

Paysan solidement attaché à sa terre, Werner Spielmann n'a quitté son village que pour effectuer son service militaire, dans la cavalerie. Actif au sein de la Société de laiterie et du Syndicat d'élevage, il a abordé les évolutions successives qui ont marqué l'agriculture dans un esprit d'ouverture. Ancien syndic, il a vécu la fusion avec sérénité, dans le prolongement de relations entre des habitants qui se connaissaient déjà bien.

Toujours vivement intéressé par l'actualité politique et sportive, «il épluche les journaux jusqu'à la dernière virgule», confie son petit-fils Anthony Kern, qui exploite le domaine familial en association avec sa maman, Claire-Lyse.

Martha et Werner Spielmann partagent le privilège de vivre ensemble dans leur logement de la ferme, aidés par leurs filles Claire-Lyse et Daniëlle, leur petit-fils Anthony et son épouse Julie et par un soutien des services du CMS.

Source journal La Broye, JDF

Marguerite Joliquin a effeuillé 90 pétales...

Née le 11 février 1927, la rayonnante nonagénaire vit dans sa maison et conserve son indépendance.

Samedi 16 février, un peu avant midi, Marguerite Joliquin accueillait chez elle la joyeuse cohorte de ses proches et une délégation des autorités formée du syndic Max Blaser, de Lydie Maeder, municipale, Claire-Lise Bonjour, secrétaire de la Municipalité et Jean-Pierre Bonny, président du Conseil général. Tous là pour l'entourer et fêter avec elle son 90^e anniversaire.

La mémoire affûtée, du soleil plein les yeux, Marguerite Joliquin a bien voulu lever un coin du voile sur une vie faite de travail, de beaucoup de travail. D'ailleurs, sur le ton de la boutade, le syndic a trouvé la formule adéquate: «Heureusement que la commune n'offre plus le traditionnel fauteuil à ses nonagénaires, car avec vous, Marguerite, on aurait dû fournir le mode d'emploi!»

Après son enfance passée à Lyssach, dans le canton de Berne, la jeune Marguerite Blaser travaille durant deux ans au service d'une famille de Crissier, les Richard, maraîchers. «Une belle école de vie», dit-elle aujourd'hui.

Elle trouve ensuite du travail dans la chocolaterie Perrier, à Chavannes-Renens. Un jour, sa mère lui écrit que sa sœur, Mathilde Schallenberg, a repris

l'auberge de l'Ours, à Villarzel, avec son mari Hans et qu'elle serait la bienvenue le week-end, pour donner un coup de main. «Je ne savais même pas où se situait ce village», avoue en riant Marguerite. Elle y fera pourtant sa vie. Le 1^{er} mai 1954, elle épouse Alfred Joliquin, paysan à la ferme de Planche-Perte et boucher. Puis, les enfants Michel, Christiane et Eliane viendront agrandir la famille. Depuis, neuf petits-enfants et un arrière-petit-fils, Mathias, sont venus ajouter leur touche d'affection à celle de leurs aînés.

Marguerite Joliquin, nous l'avons dit, n'a jamais arrêté de travailler. Habile dans le passé à récolter la betterave, les pommes de terre, le tabac, les fruits aussi, en parallèle aux tâches ménagères, aujourd'hui elle coud, offrant aux vieux draps l'espoir d'une nouvelle jeunesse, dans leur transformation en élégants tabliers.

Veuve, elle peut compter sur le soutien de ses enfants mais conserve une belle indépendance et un état d'esprit porté à l'optimisme. N'a-t-elle pas souhaité, pour son anniversaire, un arbre fruitier? Relevant la portée symbolique d'un tel choix, le syndic lui a certifié que la Commune assurera le service après-vente, l'employé communal étant disposé à procéder à la plantation de l'arbre dans les règles, en temps opportun.

Source Journal La Broye, JDF



Marguerite Joliquin, rayonnante nonagénaire entourée des siens et des représentants de l'autorité communale.

Bon anniversaire, Madame Miéville !

30 avril 2017 – voilà maintenant 90 ans que Bluette Hügli a vu le jour dans le beau village de Vallamand. Toujours vive et alerte, le regard lumineux, elle nous fait partager les souvenirs d'une enfance heureuse entourée de trois frères et d'une sœur, au dessus de l'atelier mécanique qu'exploitait son papa. « Une famille où l'on chantait beaucoup », aime-t-elle à se souvenir... Après son école obligatoire elle reste encore un peu à la maison pour aider sa maman à la santé fragile. A cette époque, il n'est pas d'usage que les filles apprennent un métier. Elle évoque aussi la joyeuse ambiance des travaux saisonniers qui régnait dans le

Vully lors des vendanges et de la cueillette des fruits.

Après le mariage de l'un de ses frères, elle prend enfin un peu de liberté et quitte le Vully pour un séjour dans une famille de Langenthal. S'ensuivent quelques saisons comme gouvernante dans de grands hôtels des Alpes vaudoises. A son retour, riche de nouvelles expériences, elle est engagée comme assistante chez un dentiste de Neuchâtel.

Puis c'est la rentrée au bercail et les virées en Vespa avec sa petite sœur. Sportive, elle fut monitrice de gymnastique à Salavaux pour les pupillettes et les actives. Et c'est justement lors d'une sortie en Vespa, à la fête de mai à Corcelles, qu'elle rencontre celui qui allait devenir son époux Jean-Claude (dit Claudi) Miéville. Ils se marient en 1958 et deux enfants, Catherine et Alain, viennent compléter leur bonheur. Au début des années 1960, elle passe son permis de conduire.

La jeune Madame Miéville a des doigts de fées et elle met du cœur à l'ouvrage. Elle seconde activement son mari dans les travaux de la ferme. Un imposant jardin potager à entretenir, de beaux légumes à conserver, un grand verger d'arbres fruitiers, le travail ne manque pas. Avec une aisance déconcertante, elle réalise de magnifiques ouvrages en couture, en tricot ou au crochet. Elle rapièce, elle transforme.... Mais en observant le regard malicieux de sa fille Catherine, on comprend vite que les manteaux transformés n'étaient pas toujours à son goût !



Bluette et Jean-Claude Miéville, entourés de leurs enfants Catherine et Alain et de leurs conjoints.

A Sédeilles, rapidement elle s'investit dans les sociétés locales : l'Association des paysannes vaudoises, la gym-dames, le chœur mixte et son groupe théâtre lui rappellent de joyeux souvenirs !

Au nom de la Municipalité et de toute la population villageoise, Mme Maeder municipale et M. Blaser syndic vous souhaitent encore de belles années à la maison, entourée de l'affection de votre époux et de beaux moments de partage avec vos enfants, vos petites-filles et vos arrières-petits-fils.

C.-L. Bonjour

Décès

Jean-Daniel Cornut nous a quittés le 10 février dernier. Né à Sédeilles le 24 avril 1927, il n'aura juste pas atteint ses nonante ans, après une vie passée entièrement dans son village.



THÉÂTRE DE LA JEUNESSE

FIN MARS ET DÉBUT AVRIL 2017



Derrière, Gary Cherpillod et Fabienne Bonjour

«Une retraite de folie »

«Une maison de retraite vient d'ouvrir ses portes... Les premiers pensionnaires s'installent, un peu inquiets, dans leur nouvel environnement. Ils découvrent également, mais un peu tard, que la direction a mis en place une gestion administrative plus que douteuse !!! »

Un grand bravo à l'équipe du théâtre qui, une nouvelle fois a su entraîner le public durant cinq représentations, dans une comédie faisant la part belle aux rebondissements, aux rires et à la bonne humeur. Un grand merci également à notre belle jeunesse qui anime avec enthousiasme la vie locale tout au long de l'année.

clb



De g. à droite : Stéphanie Notz et Marie Blaser

«Avec plus de 600 spectateurs au compteur, nous sommes heureux d'avoir pu vous faire rire et sourire le temps d'une soirée ou deux. Tout s'est très bien déroulé, et le plaisir est toujours autant présent de remonter sur les planches pour vous présenter nos pièces. On vous attend l'année prochaine pour de nouveaux sourires, sur la scène ou dans la salle !

Voilà, merci beaucoup à vous tous !»

Marie



De gauche à droite : Basile Cornamusaz, Loyse Bonjour et Cyril Kälin



Stéphanie Notz et Alexandre Bersier

UNE NOUVELLE TRADITION LES OEUFS DE PÂQUES DE LA JEUNESSE

Samedi 15 avril 2017

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte en cette journée de convivialité. C'est toujours un énorme plaisir pour nous de partager un instant avec chacun d'entre vous. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de ces moments de partage l'année prochaine !

Au nom de la Jeunesse, *Marie Blaser*



THÉÂTRE DU CHOEUR MIXTE DE DOMPIERRE ET ENVIRONS

Quelques souvenirs de ces sympathiques soirées !



Marché artisanal et médiéval

Villarzel, 8 et 9 juillet 2017

www.villarzel800.ch

C'est dans le vieux bourg de Villarzel, au pied de la tour, que se tiendra la deuxième édition de notre Marché artisanal et médiéval.

Au programme durant les deux jours :

- ouverture des stands dès 10 h.
- contes et musique
- petite restauration
- animations par les troupes médiévales présentes :
10h30-11h30 chasse au voleur dans le marché
15h15 grande bataille au pied de la tour !

Samedi 8 juillet

- dès 19 h. paëlla géante et cochon à la broche
- dès 21 h. concert gratuit au pied de la tour (voir ci-contre)

Dimanche 9 juillet

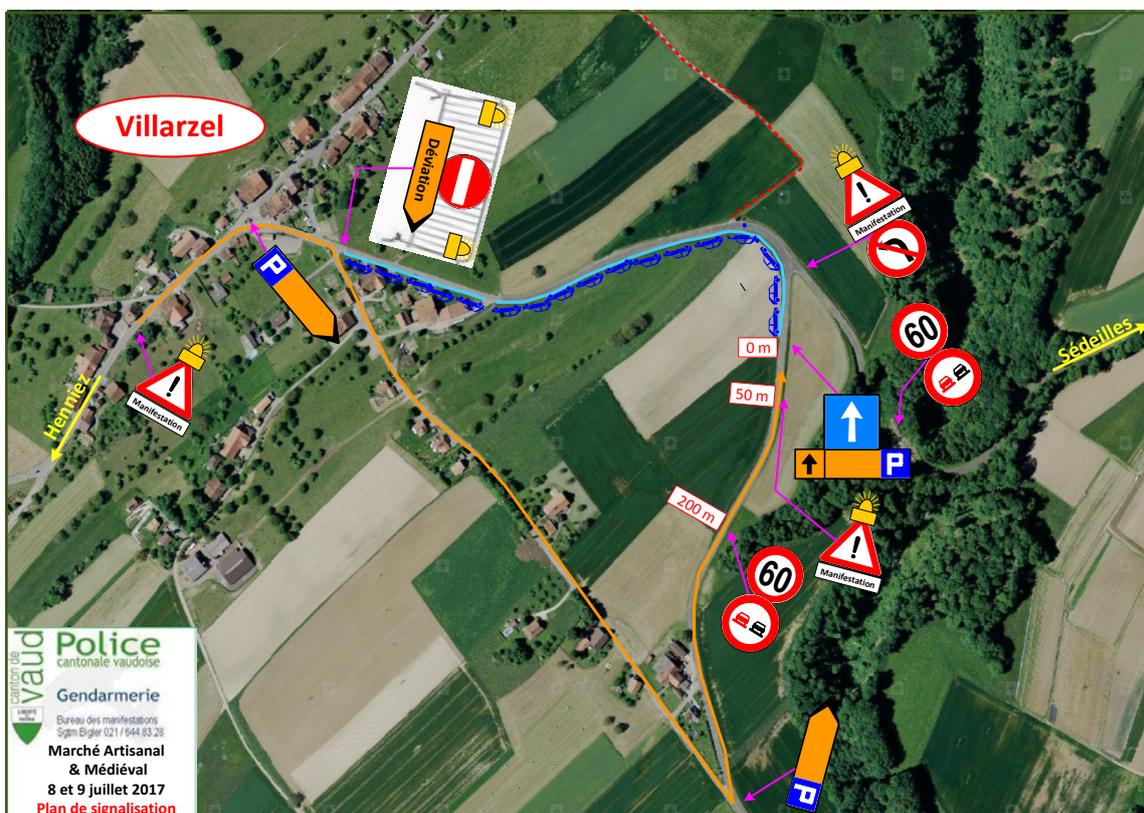
- dès 10 h. brunch organisé par le Choeur mixte
- Réservation impérative :

079 913 12 13 ou davidetbri@gmail.com



Plan de signalisation prévu par la police cantonale

La circulation se fera en sens unique sur la route cantonale dans le sens de la descente; le trafic montant sera dévié par le chemin de la Crêt.





Les périodes de canicules sont particulièrement éprouvantes pour les enfants en bas âge et les personnes âgées.

Soyons solidaires envers nos aînés et veillons sur eux s'ils sont seuls ou dépendants. Les petits enfants aussi sont particulièrement vulnérables.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

- **Se reposer et rester au frais**
- **Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux la journée et bien aérer la nuit**
- **Porter des vêtements clairs, légers et amples**
- **Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides**
- **Boire régulièrement même si l'on n'a pas soif**
- **Prendre des repas froids, riches en eaux (salades, légumes, fruits, produits laitiers)**

A vos agendas !

8-9 juillet	Grand Marché artisanal et médiéval à Villarzel
31 juillet	Fête nationale organisée par La Jeunesse de Villarzel, à la Grande salle de Sédeilles. Orateur : M. Pierre-André Page, conseiller national de Châtonnaye
31 août	Journée récréative pour les aînés de la commune, les personnes concernées recevront une invitation personnelle avec tous les détails
2-3 septembre	Fête de Jeunesse à Villarzel
22 octobre	Animation villageoise organisée par l' ASPV (Amicale des sapeurs-pompiers de Villarzel) à Sédeilles
4 novembre	Super-chasse et chantée organisés par le Choeur mixte de Dompierre et environs, avec le Choeur mixte de Féchy en invité, à la Grande Salle de Sédeilles
22 novembre	Commissions du Conseil général
4 décembre	Conseil général à Sédeilles